

GUIDE ORIENTATION EN TERMINALE PROFESSIONNELLE

Permanences de Mme SAKKAL

(Psychologue chargée du Conseil en Orientation Scolaire et Professionnel)
(RDV à la vie scolaire)

- ✓ Le Lundi matin 1 fois sur 2 de 9 h à 12 h
- ✓ Le Lundi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
- ✓ Le Mardi matin de 9 h à 12 h
- ✓ Le Jeudi de 14h15 à 16h30
- ✓ Au CIO (21 av. du Mal. Lyautey - 02.43.82.55.11) : Jeudi matin et vendredi après-midi sur Rdv

COMMENT PREPARER SON ORIENTATION ?

Cette année vous allez passer votre baccalauréat professionnel. Après l'obtention de leur diplôme les bacheliers professionnels peuvent choisir la vie active. Cependant ils sont de plus en plus nombreux à poursuivre des études.

Le décret 2005-1037 du 26 août 2005 prévoit même que l'admission en BTS est de droit pour les élèves qui obtiennent la même année une mention « très bien » ou « bien » au bac pro.

Et vous quel est votre projet ?

Pour répondre à cette interrogation question posez-vous les bonnes questions, et afin d'y répondre n'hésitez pas à en parler avec votre entourage, votre famille, vos amis, vos professeurs, CPE... et pour un entretien plus approfondi, demandez un entretien avec la conseillère d'orientation-psychologue.

Avez-vous tous les atouts en main pour entrer dans la vie active ?

Votre diplôme en poche vous avez décidé de chercher du travail. Avez-vous déjà des pistes ? Savez-vous comment vous allez procéder ? (rechercher une annonce d'emploi : presse, PE, internet, réseaux sociaux...) Connaissez-vous les différents types de contrat de travail ? (travail-emploi.gouv.fr ; direccte.gouv.fr) Vous êtes-vous informé sur les débouchés de votre diplôme mais surtout sur les types d'entreprises qui pourraient vous embaucher, sur leurs activités ? (registre des entreprises par secteurs à la CCI : lemans.sarthe.cci.fr ; emploi.org ; pagesjaunes.fr). C'est à vous de mener votre recherche. Bien informé et bien préparé vous augmentez vos chances de trouver.

Des structures peuvent vous aider dans cette démarche :

- La mission Locale : 39/41 rue de L'Estérel - 02.43.84.16.60 (aide à la recherche d'emploi des jeunes de 16 à 25 ans) : des aides financières peuvent également vous accompagner : l'A.R.P.E (Aide à la Recherche du 1er Emploi) pour les lycéens boursiers ou apprentis : portail-arpe.asp-public.fr ; la garantie jeune (contrat d'un an passé avec une mission locale) dans le cadre plus large du PACEA (Parcours

Contractualisé d'Accompagnement vers l'emploi et l'Autonomie : travail-emploi.gouv.fr/pacea).

- Le Pôle emploi (3949 ou pole-emploi.fr). 3 agences au Mans : Le Mans Gare, Le Mans Ouest, Le Mans Sablons.
- La Maison de l'Emploi et de la Formation : 39/41 rue de l'Estérel - 02.43.84.90.92
- GEIQ BTP 72 : 301 avenue Bollée - 02.43.25.21.07 (Groupement d'employeur pour la qualification et l'insertion : mise en relation avec des entreprises).
- Le Centre Information Jeunesse : 13 rue de l'Etoile - 02.43.47.38.50 lemans.fr/jeunesse (offres emploi et législation du travail). Cidj.com. Guide jeunes publié chaque année.
- Crij : guide « trouver un job » : infos-jeunes.fr
- Ca-recrute-en-sarthe.com
- officielinterim.com
- adecco.fr
- lemainelibre.fr
- ouestfrance.fr
- leboncoin.fr
- Concours fonction publique : cdg72.fr (fonction publique territoriale) ; fonction-publique.gouv.fr/score/concours (fonction publique d'État et hospitalière).
Cap-territorial.fr (site d'emploi des collectivités territoriales) ; etat.emploipublic.fr ou fonction-publique.gouv.fr/biep (site emploi fonction publique état) ; emploi.fhf.fr (site emploi fonction publique hospitalière).
- sur Twitter : #job #jobsdete + petite biographie.
- Sur facebook : page carrière des entreprises
- sur LinkedIn : résumé et expériences avec photo de profil « professionnel » et la mention en recherche d'emploi de ...
- Candidatures, CV , lettre de motivation , entretien : emploi-store.fr (rubrique préparer sa candidature) ; moncv.com (logiciel d'assistance à la création de CV) ; clicnjob.fr (rubrique mettre en forme sa candidature).
- La cravate solidaire : bénéficiez d'une tenue professionnelle et de conseils pour votre entretien d'embauche : lemans@lacravatesolidaire.org ; 06.62.52.94.87
- La piste du service Civique (mission d'intérêt général de 6 à 12 mois donnant lieu à une indemnité : service-civique.gouv.fr).

Connaissez-vous les possibilités de poursuites d'études après votre diplôme ?

Vous êtes-vous renseigné sur les spécialités des diplômes d'enseignement supérieur proches de la spécialité de votre bac pro ?

Connaissez-vous les programmes, les matières principales de ces diplômes ? Les établissements qui y préparent ?.....

Comment choisir les études qui vous conviendraient le mieux ?

Après vous être informé sur les contenus des études qui se situent dans la prolongation de votre spécialité de bac pro, évaluez vos chances de réussir : comment jugez-vous vos résultats scolaires par rapport aux exigences des diplômes que vous visez ? Préférez-vous continuer vos études à temps plein dans un établissement ou par l'apprentissage ?

APRES LE BAC PROFESSIONNEL

Quelles poursuites d'études possibles ?

✓ Les BTS & Les DUT :

Ces deux diplômes sont de niveau bac +2.

Ces formations sont sélectives : le recrutement se fait sur dossier, le niveau de sélection varie selon les spécialités et les lycées : il est conseillé de se renseigner très précisément avant de candidater.

Le DUT est beaucoup plus difficile en terme d'accès et de suivi de par son enseignement plus théorique que le BTS, cependant certains IUT prenant des bacs pro prévoient un aménagement pédagogique (avec des remises à niveau dans certaines matières)

✓ Les formations complémentaires

Ces formations permettent d'acquérir en 1 an après le bac, une spécialisation en vue d'une meilleure insertion professionnelle. Il est ainsi possible de préparer une MC (mention complémentaire) ou une FCIL (une formation complémentaire d'initiative locale). Ces FCIL sont mises en place dans chaque académie en fonction des besoins économiques locaux et régionaux.

✓ Autre bac pro BP ou CAP

Vous pouvez envisager de refaire un autre diplôme du 2nd degré pour compléter ou élargir vos compétences. Vous bénéficierez d'un aménagement de formation ciblée sur l'enseignement professionnel et les stages. C'est à vous de démarcher directement les établissements scolaires en leur adressant une lettre de motivation et une copie de vos bulletins scolaires.

✓ Les formations pour adultes

Vous trouverez l'offre de formation régionale sur le site : orientation-paysdelaloire.fr (se former : moteur de recherche). Vous devez être inscrit à Pôle Emploi et vous adresser à la mission locale, prescripteur des formations pour le 16-25 ans.

✓ L'alternance

Ce mode de formation permet d'étudier en ayant signé un contrat de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), donc, en percevant un salaire. Il est possible de préparer un CAP, un BAC pro ou BP, un BTS ou un DUT en alternance. Il faut pour cela trouver un employeur, puis s'inscrire dans un organisme de formation. Cette démarche n'est pas toujours facile. Il est conseillé de ne pas s'y prendre trop tard. Pour faciliter vos recherches, consultez le registre des entreprises disponible dans chaque Chambre de Commerce et d'Industrie. On y trouve des informations intéressantes : activité, nombre de salariés, nom du DRH...

L'alternance peut convenir aux titulaires d'un bac pro. Cependant il s'agit d'une voie exigeante : tout en travaillant, il faudra acquérir le niveau de l'examen dans les matières théoriques.

